

PRINCIPALES DONNEES STATISTIQUES SUR LA  
FONCTION PUBLIQUE

---

- 1 - Le secteur public occupe près de 21 % de la population active en 1975 (1) (contre 14 % en 1947) :

	1947	1975	Différence
Etat + collectivités locales	1 730 000	3 461 000	+ 1 731 000
Secteur para-public (non compris SS)	1 133 000	877 000	- 256 000
<b>TOTAL</b>	<b>2 863 000</b>	<b>4 338 000</b>	<b>+ 1 475 000</b>

Le secteur para-public comprend notamment les principales entreprises publiques : S.N.C.F., Charbonnages, E.D.F.-G.D.F., la R.A.T.P., Air France, ... ainsi que les banques et assurances du secteur nationalisé.

En 1975, la sécurité sociale occupait environ 200 000 salariés (1). En incluant, la sécurité sociale le secteur public compte 4 558 000 agents soit près de 22 % de la population active.

- 2 - Avec plus de 2 400 000 agents la fonction publique d'Etat occupe 11,5% de la population active (2)

Titulaires et stagiaires	:	1 520 000
Non titulaires	:	420 000
Ouvriers	:	137 000
Personnels civils relevant d'autres statuts	:	35 000 (3)
Militaires	:	311 000
<b>TOTAL</b>	:	<b>2 423 000</b>

(1) Source : recensement de population de 1975

.../...

(2) Sources : recensement des agents de l'Etat de 1975 et recensement des établissements publics et des DOM-TOM de mai 1976

(3) Personnel des TOM - Personnels locaux à l'étranger, personnels à statuts spéciaux de certains établissements (SEITA...).

3 - Les principales administrations de l'Etat (2) :

Education et Universités	:	942 000	(43,7 %)
P.T.T.	:	386 000	(17,9 %)
Economie et Finances	:	202 500	( 9,4 %)
Défense	:	151 000(4)	( 7 %)
Intérieur	:	128 000	( 5,9 %)
Equipement	:	91 000	( 5,2 %)

4 - Plus du quart des fonctionnaires sont en catégorie A :

La structure par catégorie statutaire des effectifs titulaires est :

Catégorie A	: 27 %	)	
Catégorie B	: 32 %	)	59 %
Catégorie C	: 28 %	)	
Catégorie D	: 6 %	)	34 %
Catégorie spéciale	7 %	)	

Après exclusion des personnels enseignants, la structure obtenue est très différente :

Catégorie A	: 15 %	)	
Catégorie B	: 21 %	)	36 %
Catégories C et D	: 64 %	)	

5 - Les corps aux effectifs (budgétaires) des plus nombreux étaient en 1974 :

En catégorie A : Les professeurs certifiés et assimilés (93 080), les professeurs d'enseignement général des collèges (PEGC) (61 413), les professeurs agrégés et assimilés (17 033), les personnels de catégorie A des SE des impôts (14 799), les inspecteurs des P.T.T. (14 133)....

En catégorie B : les instituteurs et assimilés (283 878), les contrôleurs des P.T.T. (48 154), les techniciens d'installation des télécommunications (14 029), les contrôleurs des Impôts (11 699), les inspecteurs de police (11 308).

En catégories C-D : Agents d'exploitation des P.T.T. (89 687), préposés (86 238), gradés et gardiens de la paix (80 688), commis (46 804), agents de service des établissements (49 215).

.../...

(4) Uniquement personnels civils (titulaires, non titulaires, ouvriers).

6 - Les agents non titulaires constituent un ensemble hétérogène

61 - La ventilation par catégorie juridique des effectifs réels en 1975 (établissements publics administratifs inclus) était la suivante :

Contractuels	:	118 000
Auxiliaires de bureau et service	:	110 000
Auxiliaires enseignants	:	89 000 (y compris 10 000 élèves IPES)
Maîtres d'internat et surv. d'externat	:	38 000
Personnels non titulaires de l'Équipement	:	19 000
Autres auxiliaires et vacataires	:	46 000

L'hétérogénéité des situations juridiques s'accompagne de celle des niveaux de qualification. On obtient, par assimilation aux niveaux hiérarchiques de la fonction publique la répartition ci-après :

Niveau A	:	25 %
Niveau B	:	29 %
Niveaux C-D	:	46 %

La mise en oeuvre du plan de résorption de l'auxiliariat a permis en 1975 et 1976 la titularisation d'environ 50 000 agents non titulaires (dont un peu plus de 30 000 enseignants). L'effectif réel des agents non titulaires au début de l'année 1977 devait donc être de l'ordre de 370 000 (5).

62 - L'approche budgétaire a permis de dénombrer après dépouillement des budgets votés de 1977 près de 262 000 agents non titulaires se répartissant en 63 000 contractuels et 199 000 auxiliaires et personnels vacataires. Ces chiffres ne comprennent pas les agents non titulaires des établissements publics administratifs soit environ 76 000 agents. Globalement, l'approche budgétaire permet d'estimer (établissements publics inclus) l'effectif des agents non titulaires à environ 340 000 agents.

7 - Une lente féminisation de la fonction publique

48,4 % des agents de l'Etat (établissements publics administratifs inclus mais ouvriers exclus) étaient en 1975 des femmes contre 45,5 % en 1969

La féminisation est plus forte chez les personnels non titulaires (54,6 %) que parmi les personnels titulaires (46,4 %)

Les ministères où les taux de féminisation sont plus élevés sont notamment : Travail-Santé (68,3 %), Education et Universités (60,4 %), Economie et Finances (54,2 %), Défense (civils non ouvriers) (52 %).

(5) En supposant que des entrées compensent les sorties (autres que les titularisations) Notons, par ailleurs, que ce chiffre n'inclut pas le recrutement exceptionnel de 20 000 vacataires au cours de l'année 1977. .../...

8 - Un rajeunissement relatif des agents

En 1962, 23 % des fonctionnaires avaient moins de 30 ans contre 24,8 % en 1969 et 27,5 % en 1975.

Les agents non titulaires sont encore plus jeunes : 30 % ont moins de 24 ans, 66 % moins de 30 ans, et 82 % moins de 40 ans.

La comparaison des pyramides des âges de la fonction publique et de la population active fait apparaître les résultats suivants :

	Fonction Publique	Population active
Moins de 24 ans	13,2	17,4
Moins de 30 ans	34,7	33,5
Moins de 40 ans	62,6	55
Moins de 50 ans	82,6	77,3
Moins de 60 ans	97	98,1
Moins de 65 ans	99,4	97,9

9 - Des effectifs en croissance :

- sur la période 1969-1975 le taux de croissance des effectifs réels a été de 3 % par an (tous personnels confondus) mais de 4,1 % pour les seuls personnels civils titulaires.

- au cours des six dernières années (période 1973-1978) un peu plus de 300 000 emplois budgétaires ont été créés (en moyenne annuelle : 50 600) mais sur ces emplois un peu plus de 200 000 correspondent à des créations réelles. En outre, si l'on excepte l'année 1976, le nombre de créations réelles d'emplois a chuté depuis 1975 : la moyenne des créations réelles d'emplois supérieure à 40 000 pour les années 1973-1974 se situe à moins de 28 000 pour les quatre dernières années. Cette chute est essentiellement due à la très nette décroissance des créations réelles d'emplois au ministère de l'Education et au Secrétariat d'Etat aux Universités : 25 000 en moyenne en 1973-1974, 12 500 en 1975-1976, 4 500 en 1977-1978. Le Secrétariat d'Etat aux P.T.T., voit en revanche ses effectifs s'accroître notablement : 3 750 créations réelles annuelles sur la période 1973-1975 contre 13 500 sur la période 1976-1978.

Le nombre des départs à la retraite est de l'ordre de 30 000 chaque année et celui des recrutements externes par concours (catégorie D exclue) de près de 64 000 en moyenne sur la période 1973-1975.

En considérant comme des entrées dans la fonction publique les recrutements externes mais aussi la promotion d'agents non titulaires par concours interne, le nombre total des entrées dans la fonction publique fut de l'ordre de 84 000 en 1975 (catégorie D non comprise).

En admettant un taux de renouvellement des effectifs de 3 %, pour la catégorie D et les militaires, le recrutement total de la fonction publique peut être estimé à 95 000 à 100 000 agents par an.

10 - Des dépenses de personnel représentant près de la moitié du budget de l'Etat

En 1977, le volume des dépenses de personnel fut de 192 milliards de francs. Les principales rubriques parmi ces dépenses sont : les rémunérations principales des personnels de l'Etat : 84 milliards, les pensions civiles et militaires : 29,5 milliards, les cotisations sociales (part de l'Etat) : 14,6 milliards, les primes et indemnités versées aux personnels civils et militaires : 10 milliards, les pensions et allocations d'anciens combattants 10 milliards, les indemnités résidentielles : 8,2 milliards....

La masse salariale (6) en 1977 fut de 107 milliards

11 - La répartition indiciaire cumulé, en % des agents de l'Etat civils et militaires par catégorie de personnel était en 1975 la suivante (7) :

Tranches d'indice (1)	Titulaires	Non titulaires	Militaires	Total
Moins de 174	0,4	4,7	-	1,0
" de 200	3,9	37,3	0,3	8,7
" de 250	24,7	73,8	22,7	32,2
" de 300	48,6	89,8	53,3	55,6
" de 350	66,3	94,7	70,1	71,2
" de 400	78,2	96,8	89,8	82,6
" de 500	92,0	98,6	94,5	93,3
" de 600	95,5	99,2	97,9	96,4
" de 700	97,9	99,7	98,9	98,3
788	99,3	99,9	99,6	99,4
Hors-échelle	100	100	100	100
TOTAL	100	100	100	100

(1) indices nouveaux majorés au 1.1.1975

- 6) Elle couvre essentiellement l'ensemble des rémunérations principales et accessoires des personnels permanents à rémunération indiciaire .../...
- 7) Ce tableau porte sur les agents titulaires, non titulaires indiciés et militaires en fonction en métropole et dans les services français à l'étranger (non compris les personnels d'assistance technique). Les résultats concernant les agents en fonction dans les DOM-TOM et les établissements publics sont en cours d'élaboration.

12 - 15 400 agents titulaires travaillaient à mi-temps en 1975

Parmi ces 15 400 agents, 9 100 appartiennent au ministère de l'Education et au Secrétariat d'Etat aux Universités.

Des statistiques établies à partir des demandes agréées montrent que 99 % des agents travaillant à mi-temps sont des femmes et que, si l'on exclut l'Education, environ 3 % d'entre elles sont en catégorie A, 21 % en catégorie B, 66 % en catégorie C et 10 % en catégorie D.

Dans 90 % des cas les demandes faites le sont pour élever des enfants, dans 6 % pour accident ou maladie grave, les autres cas d'ouverture ne représentent, réunis, que 4 % des demandes agréées.

L'effectif des agents non titulaires utilisés à temps partiel supérieur ou égal au mi-temps est d'environ 46 000 agents.

13 - La moyenne des absences pour congés de maladie s'élève à 14 jours par an, par agent en 1975

Ce nombre de jours de congés pris par agent est en moyenne de 10,3 pour les congés ordinaires de maladie, de 0,6 pour les congés de longue maladie et 3 pour les congés de longue durée.

Ces données moyennes varient sensiblement selon le sexe : les hommes prennent en moyenne 8,7 jours de congés ordinaires et les femmes 13,3.

Les jours de congés de longue durée se répartissent en 77 % pour maladie mentale, 18 % pour cancer, 5 % pour tuberculose.

14 - En 1975 le nombre total de bénéficiaires d'actions de formation s'est élevé à 702 000 ce qui représente 2 770 000 semaines x élèves

- Parmi ces bénéficiaires 403 000 ont suivi des actions de perfectionnement soit au total 541 400 semaines x élèves, 89 000 ont suivi des actions d'adaptation ce qui représente 1 970 000 semaines x élèves, 77 900 d'actions de préparation soit 261 400 semaines x élèves, et enfin 132 000 ont bénéficié d'actions de préparation par correspondance.

Les agents des catégories C et D ont représenté plus du tiers des effectifs formés (37 %), les agents de catégorie B 24 %, les agents de catégorie A 16 %, et les agents non titulaires 15 %.

Enfin, les dépenses de formation peuvent être estimées à 3,37 milliards en 1975.

.../...

15 - Résultats des élections aux commissions administratives  
paritaires

Evolution passée : période 1957-1971

	1957-1959	1963-1965	1969-1971
F.O.	21,1	17,9	16,2
C.G.T.	20,8	21,8	20,8
C.F.D.T.	-	-	13,4
C.F.T.C.	16,4	15,7	3,4
C.G.C.	0,9	1,4	3,1
F.E.N.	24,8	29,5	30,4
Divers	16,0	13,7	12,7 (1)
TOTAL	100	100	100

(1) dont : syndicats de police : 6,7, UGAF : 1,1, CFT : 0,8 associations : 05 autres : 3,6

Des résultats seront prochainement disponibles pour les périodes 1972-1974 et 1975-1977.